

16 pages | Jeudi 21 juin 2020 | 14 pages | N° 2150 | Cote 17,90 € | www.lefigaro.fr

# LE FIGARO économie



**RENAULT**  
LE FUTUR DG CONFIE  
DANS SA CAPACITÉ À  
REDRESSER LE GROUPE PAGE 22



**CINÉMA**  
AVEC LA CRISE, LES  
PLATEFORMES ONT AIDÉ  
LE SECTEUR PAGE 24

**> FOCUS**  
**WIRECARD**  
S'ENFONCE  
DANS LA CRISE

Née en 1999, Wirecard, jeune gou- se demande spécialiste du regroupe- ment des paiements électroniques, pour-elle survivre au scandale financier qui la secoue ? La décon- sion surprise de Markus Brauer, son président fondateur, a agité vendredi la crise qui dure depuis plusieurs jours et bème le doute sur son avenir.

La chute du dirigeant, qui semblait irremplaçable, a été précipitée par l'annonce du quatrième report de la présentation des résultats 2019 de Wirecard. Le cabinet d'audit Ernst & Young a refusé de certifier les comptes. Surtout, il a relevé des irrégularités de 1,9 milliard d'euros (un quart de son chiffre d'affaires) à l'actif de comptes sous séquestre, servant à adoucir les paiements de clients et de correspondants. Wirecard a évoqué la possibilité d'une « fraude de grande envergure » et pris en compte « des risques importants » au cas comptes seraient hébergés. Or, vendredi, le bureau des Philippines n'en a causé, BDO, a indiqué que Wirecard n'était pas un de ses clients et a envoyé l'utilisation de faux documents.

Ces annonces ont provoqué un séisme boursier. Wirecard perdait les trois quarts de sa valeur en deux jours. Vendredi soir, la société était valorisée 2,1 milliards d'euros, bien loin des 24 milliards d'euros atteints en septembre 2018, lorsqu'elle a pris la place de Carrefour au sein de l'indice européen EAX.

Le temps presse pour Wirecard, menacé de se voir retirer des lignes de crédits pour plus de 2 milliards d'euros si elle ne présente pas de comptes certifiés. Elle assure être « en pourparlers constructifs avec ses banques préférentes ».

Les enjeux de cette ancienne petite bourse sont les « succès story » faisait la fièvre de l'Allemagne, ont commencé à lui décrire à la suite d'articles du Financial Times rapportant des irrégularités comptables, dont l'opacité serait en cause. Depuis juin, le parquet de Munich mène une enquête pénale à l'encontre de Markus Brauer et des membres de direction sur des soupçons de manipulation de cours. G.G.

## État, entreprises : hausse spectaculaire de l'endettement



La crise fait grimper la dette publique à 101,2 % du PIB au premier trimestre, à 2 438 milliards d'euros. Celle des entreprises est désormais proche des 2 000 milliards. PHOTO: ISTOCK

## Le confinement, un coup dur pour les plus modestes

C'est attendu, l'impact le confinement dans une étude publiée ce vendredi. Les classes sociales les plus pauvres sont aussi celles qui ont le plus subi du confinement. Pendant le confinement, 30% des personnes les plus modestes (c'est-à-dire se situant dans les 20% de la population ayant les plus faibles revenus) ont subi un tour de situation financière se dégrader. Alors que ce n'a été le cas que pour 11% seulement des plus hauts revenus au 30% des

Francs ayant les plus hauts revenus. De même, 43% des ouvriers ont connu une situation insupportable d'absence jusqu'à leurs revenus hebdomadaires, contre de travail pour certains ou garde d'enfants, ou encore non-renouvellement de contrats. Mais seuls 24% des cadres et professionnels intermédiaires ont été dans ce cas, près de l'intégralité.

Sans surprise, les personnes modestes ont également beaucoup

moins pratiqué le télétravail que les cadres : cette situation a concerné 21% des ouvriers, 30% des employés et 48% des cadres et professions intermédiaires.

Par ailleurs, les personnes ont des difficultés pour assurer le statut social. Avec, à l'ouest, une corrélation très nette avec le niveau de vie : plus de la moitié des plus modestes ont éprouvé des difficultés pour payer « l'école à la maison », mais un quart seule-

ment des plus aisés. Au final, lorsque l'on demande aux personnes d'examiner à quel point elles ont trouvé le confinement « pénible », 70% le dit, 20% disent avoir souffert mais moins cette période, en déclarant une note au moins égale à 3.

Ce taux monte à 37% pour les plus modestes, mais baisse à 17% pour les plus aisés. Les femmes expriment un sentiment de « pénibilité » légèrement plus marqué que les hommes.

le PLUS du FIGARO ECO

**SANTÉ**  
La crise du Covid a favorisé l'essor de la télémédecination

**LA SÉANCE**

CAC 40	4979,45	+0,42%
DOW JONES	26181,87	+0,92%
ONCE D'OR	1717,30	-0,71%
PÉTROLE	42,310	+41,48%
EUBOSTOXX 50	3272,91	+0,11%
FOOTSE	6292,60	+1,30%
NASDAQ	10064,28	+0,52%
NIKKEI	22478,79	+0,51%

**L'HISTOIRE**

### À Sète, des achats en partie remboursés pour soutenir le commerce local

Et si chaque achat rapportait de l'argent ? C'est cette idée qui a en partie inspiré l'opération Thou Folz. Durant tout le week-end, les achats effectués chez les commerçants de centre-ville des quatre communes de l'agglomération de Sète (Hérault) feront l'objet d'un remboursement automatique sur le compte bancaire des clients. Ce remboursement est équivalent à 20% du montant de la note dans la limite de 50 euros, soit 10 euros de remboursement maximum par ticket. « L'offre est cumulable d'un magasin à l'autre », explique la chambre

de commerce de l'Hérault, à l'origine de l'initiative. « Il ne s'agit pas d'une réduction portée par le commerçant. C'est le téléchargement de l'appi Koetz (développée par une entreprise locale du même nom, NDLR), à laquelle le client lie son compte bancaire, qui génère ce remboursement dès l'achat effectué par carte bleue », précise la CCI qui finance Thou Folz avec l'agglomération Sète Agglopol Méditerranée. « Une cogénératrice de 6 000 euros est allouée pour promouvoir le "consommer local" et recevoir du lien avec 1 200 commerçants, pour un objectif de 50 000 euros de chiffre d'affaires générés durant ce week-end », expliquent les instigateurs de l'opération. Le système a déjà fait ses preuves à Montpellier, en novembre et décembre dernier. La région Occitanie avait mis en tirelire 80 000 euros à rembourser aux clients du centre-ville. « Ces 80 000 euros ont

généralisé près de 7 millions d'euros de chiffre d'affaires chez les commerçants », précise la CCI de l'Hérault. Les différentes CCI d'Occitanie réfléchissent déjà à étendre cette formule. ■

GILLIANNE MELLART  
à MONTPELLIER

### Orchestra Prémaman repris à la barre du tribunal par son patron

La décision va agiter le petit monde des experts des entreprises en difficulté. Appelé à décider de l'avenir d'Orchestra Prémaman, le tribunal de commerce de Montpellier a révoqué l'offre de reprise présentée par Pierre Mestre. Il signale l'insuffisance et l'absence d'engagement de l'investisseur de soutenir l'entreprise pour l'actif, en se dressant notamment devant le tribunal de commerce de Montpellier à 20 avril. Le tribunal a jugé que le candidat Al-Cheikh, financièrement et techniquement (45,5%) d'Orchestra Prémaman, n'avait pas fait preuve de l'engagement de son patron, qui a fait l'objet de la décision du tribunal de commerce de Montpellier. Les observations du dossier indiquent que l'entreprise n'a pas été reprise par son patron, qui a fait l'objet de la décision du tribunal de commerce de Montpellier. Les observations du dossier indiquent que l'entreprise n'a pas été reprise par son patron, qui a fait l'objet de la décision du tribunal de commerce de Montpellier.

